

Notre équipe du mécanisme d'accès hébergement (MAH) en action : nous aurons besoin de vous!!!

Afin de pouvoir intégrer les usagers NSA et la clientèle jeunesse, nous avons analysé les besoins de manière macro, afin d'identifier le meilleur milieu pour les usagers selon les possibilités. Les déplacements seront donc à planifier et les informations transmises par le MAH via la tuile Octopus. Le MAH s'assurera aussi de transmettre les informations à l'accès PJ si impliquée.

Une communication sera acheminée également à nos partenaires des centres jeunesse de l'Estrie et Montérégie.

Nous en profitons pour vous informer des modalités de communications pour les mouvements en cours, à planifier et ceux à venir concernant les demandes de placement, de déplacement et mouvements pour l'ensemble de notre clientèle hébergée, peu importe le milieu de vie, incluant les RAC.

Considérant que :

- Plusieurs déplacements sont en cours en lien notamment avec l'ouverture de l'URCI;
- Que les demandes de placement ou déplacement en urgence arrivent en grand nombre;
- Que ces demandes impliquent plusieurs acteurs;
- Que la protection de la jeunesse, lorsqu'impliquée, souhaite avoir l'information en amont afin d'évaluer les enjeux au niveau de l'accès avant que les annonces soient faites;
- Que notre planification change fréquemment en raison de plusieurs facteurs.

À compter de maintenant

- Toutes les informations concernant des placements et déplacements devront passer par la tuile Octopus, donc si un déplacement est prévu pour un usager, l'information doit être inscrite dans la tuile;
- Les demandes de jumelage-pairage se feront via la tuile, aussi pour les RAC;
- Les communications concernant les placements ou déplacements doivent transiger dans la tuile afin que le MAH soit au courant et puisse suivre les différentes cascades;
- Le MAH a la responsabilité de communiquer à l'accès PJ les informations concernant ces placements et déplacements;
- Toute demande de jumelage-pairage peu importe le milieu doit passer par le MAH et non par les chefs directement.

** Les communications au niveau des équipes cliniques et psychosociales demeurent, cependant, le MAH doit avoir l'information en amont de ces communications et être aux faits dès le départ.

Petit rappel : La tuile Octopus MAH vise à ce que

- Toute l'information se retrouve au même endroit.
- À faciliter les communications et éviter les bris (personnes pas informées au bon moment);
- Nous permettre de comptabiliser nos demandes et mouvements, éléments très importants dans la situation actuelle de notre parc d'hébergement.
- Pour y accéder, vous devez vous connecter à Octopus avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, puis sur cliquer sur Nouvelle requête et enfin, sélectionner la Tuile **Mécanisme accès hébergement DPD**.
- Lien Octopus : <https://monteregie.octopus-itsm.com/Login.aspx>



Nous remercions les équipes d'intervenants et les gestionnaires impliqués de près ou de loin dans la réalisation de notre mission d'hébergement.

Rappelons-nous que l'hébergement est l'affaire de tous !